

A vélo au boulot en juin 2012

Pour sa santé et celle de l'environnement

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Pour la troisième année consécutive, le CPNV est inscrit à l'action « A vélo au boulot » qui aura lieu durant le mois de juin prochain. Cette manifestation, organisée par l'association suisse « Provélo » est ouverte gratuitement à toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat.

Le but de cette action nationale destinée aux entreprises est de motiver le plus de pendulaires possibles à effectuer partiellement ou totalement leurs trajets domicile-travail à vélo. *Bike to work* a un effet positif sur votre santé, sachant que 30 minutes d'exercice physique par jour suffisent pour faire du bien tant au corps qu'à l'esprit. *Bike to work* profite également à l'environnement. En roulant à vélo, vous soulagez le trafic et réduisez les émissions de CO2. Essayez et mettez-vous en selle du 1^{er} au 30 juin 2012 ! L'objectif de « A vélo au boulot » est de parcourir tout ou partie du trajet de son domicile au travail à vélo ; la combinaison de différents moyens de transport est envisageable.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à participer à cette activité en lien direct avec notre engagement pour la santé et l'environnement. Pour participer, il suffit de former des équipes de 4 personnes et de s'inscrire d'ici le 31 mai prochain directement par le site Internet [bike to work](#).

Consignes les plus importantes :

- Pour inscrire une équipe : choisir un nom d'équipe et désigner le responsable qui enregistrera les données dans « s'inscrire ». Le nom de l'entreprise est « Centre professionnel du Nord vaudois ».
- Le responsable d'équipe veillera à l'enregistrement des résultats, soit au fur et à mesure soit à la fin de l'action, au plus tard le 8 juillet 2012
- Il n'est pas nécessaire que les membres d'une équipe réalisent tous le même parcours
- Un membre de l'équipe peut se déplacer par un autre moyen à condition qu'il soit non-motorisé.
- Tous les sites du CPNV sont concernés ; les trajets peuvent vous conduire à Payerne, à Sainte-Croix ou à Yverdon-les-Bains

Les réponses aux questions peuvent être obtenues directement sur le site internet.

Nous vous encourageons très vivement à participer et nous réjouissons de l'intérêt que les collaboratrices et collaborateurs du CPNV marqueront pour cette opération.

Avec nos salutations les meilleures.

Le directeur :



Michel Tatti